

Modalités d'évaluation pour les élèves sous statut scolaire

DISCIPLINES	MODALITES	OBSERVATIONS	ENTREE EN VIGUEUR
<u>ARTS APPLIQUES</u>	CCF -Coeff 1 – 1 épreuve		Session 2012
<u>MATHS</u> (spécialités ne comportant pas de sciences physiques et chimiques –Tertiaire, Alimentation)	CCF - 1 sous-épreuve - Coeff 1 -	L'épreuve de mathématiques intègre les TIC pour 1 exercice sur 4.	Session 2012
<u>MATHS-SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</u> (Pour les spécialités qui comportent ce dernier enseignement - les métiers de la Production.	CCF - 2 sous-épreuves, 1 en Maths, 1 en Sciences Coefficient variable en fonction des spécialités, 3 ou 4	L'épreuve de mathématiques intègre les TIC pour 1 exercice sur 4. L'épreuve de sciences ne comporte plus d'exercice écrit. Les EXAO (exercices assistés par ordinateur) ne sont plus fortement recommandés, mais possibles. Les TP sont privilégiés.	Session 2012
<u>DROIT/ECONOMIE</u> (Spécialités de la Production)	CCF - sous-épreuve – Coeff 1	Deviendra une sous-épreuve autonome après avis des CPC (Commissions professionnelles consultatives). Va concerner l'ensemble des spécialités de la Production avec des modalités d'évaluation identiques.	Session 2012
<u>DROIT/ECONOMIE</u> (Spécialités du Tertiaire : Comptabilité, Secrétariat, Vente...)	CCF – 1 sous-épreuve de la partie professionnelle – Coeff 1	ATTENTION : Nouveaux programmes à compter de la rentrée 2010 pour la classe de 2^{nde}. Les spécialités Logistique, Exploitations des Transports et Services, en cours de rénovation, verront l'évaluation intégrée dans l'arrêté de création.	Session 2013
<u>PREVENTION/SANTE/ENVIRONNEMENT</u>	CCF – 1 sous-épreuve de l'épreuve de pratique professionnelle – Coeff 1	Une partie de l'évaluation est un exercice pratique qui prend en compte les résultats obtenus lors de la formation « secourisme » ou SST.	Session 2012
<u>FRANCAIS HIST-GEO/EC</u>	PONCTUELLE – 2 sous-épreuves, 1 en Français, 1 en HG/EC – Coeff 2,5 pour chacune	Intégration de l'Education civique qui fera l'objet d'une évaluation.	Session 2012
<u>LANGUES VIVANTES 1 - TOUTES SPECIALITES</u>	CCF – 1 épreuve en 3 parties – Coeff 2 sauf Restauration - Niveau B1+ du CECRL	ATTENTION : pour toutes les spécialités, Coeff 2 sauf spécialité de la Restauration : coeff 3	Session 2012

<u>LANGUE VIVANTE 2 - OBLIGATOIRE POUR LES SPECIALITES DU SECTEUR DES SERVICES</u>	CCF – 1 épreuve en 3 parties – Coeff 2 - Niveau B1+ du CECRL	Obligatoire pour toutes les spécialités des Services	Session 2012
<u>EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE – TOUTES SPECIALITES</u>	Ponctuelle orale – Niveau B1+ du CECRL	Sauf « langue des signes française » dont l'entrée en vigueur est prévue en 2010	Session 2011

Commentaires :

Les élèves qui entrent en 1ère pro cette année (septembre 2010) dans le secteur des Services doivent avoir obligatoirement un enseignement de LV2. Notons que cet enseignement était obligatoire à la rentrée 2009 en 2nde pro. L'évaluation des langues vivantes pour le bac pro prend effet en 2012. L'épreuve facultative entre en vigueur à la session 2011.

Plusieurs constats :

- certains établissements n'ont pas respecté les textes et n'ont pas mis en place cet enseignement,
- certains élèves sont débutants en LV2 car la continuité pédagogique n'a pas été assurée,
- La question des enseignements en bac pro Restauration, toujours « expérimental », pose problème, les établissements n'ayant pas tenu compte de la rénovation, ce qui est préjudiciable pour les élèves. Cela a comme conséquence l'absence de LV2 pour certains élèves de cette filière, qui a le coefficient le plus élevé (3).

Comment ces élèves pourront-ils atteindre le niveau B1 + du CECRL (Cadre européen de référence pour les langues) qui est le niveau requis pour le bac pro en 2012 ?

Certains établissements ont cru pouvoir s'affranchir de l'application des textes réglementaires pour les horaires d'enseignement en ne les appliquant pas.

Le SNETAA a deux exigences : les textes doivent être appliqués, les élèves ne doivent pas payer le prix des dysfonctionnements !